



RGPD

RGPD et usage de l'intelligence artificielle (IA) en entreprise

PUBLICS

- Responsables de la conformité et Délégués à la Protection des Données (DPO)
- Chefs de projet en IA et data scientists
- Responsables des systèmes d'information (RSSI)
- Toute personne impliquée dans le développement ou l'utilisation de systèmes d'IA au sein d'une organisation

PRÉ-REQUIS

- Aucun prérequis.

OBJECTIFS

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Citer les principales obligations RGPD mobilisées par un projet d'IA (base légale, minimisation, information, droits).
- Identifier les zones de rencontre entre IA et RGPD (collecte, finalités, transparence, décision automatisée).
- Intégrer les exigences RGPD dans un projet d'IA ou dans l'usage d'outils d'IA générative.
- Identifier les risques de l'IA pour la protection des données et proposer des mesures correctives.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Études de cas concrets d'usage de l'IA en entreprise et des risques pour la protection des données.

Tarif

900 € HT par participant

Niveau

Débutant

Délai d'accès

Nous consulter

Les points forts

- Formateur expert en protection des données et usage de l'intelligence artificielle.

Satisfaction des stagiaires

Pas suffisamment de sessions pour fournir une note.



Datanaos, 13 rue Dulong, 75017 Paris

Distanciel

Site client



1 jour (7 heures)

Rappel des principales obligations RGPD des organismes. Présentation des IA, des points de rencontre et de confrontation entre l'usage de l'IA et le RGPD.

PROGRAMME

MATINÉE

- Introduction au RGPD : obligations des entreprises et principes fondamentaux
- Présentation des concepts de l'intelligence artificielle et des données personnelles
- Les zones de rencontre entre l'IA et le RGPD : collecte, traitement, et finalités des données

APRÈS-MIDI

- Identifier les risques liés à l'utilisation de l'IA (biais, transparence, droit à l'explication)
- Identifier les risques pesant sur la confidentialité de la donnée
- L'AI Act (règlement européen sur l'intelligence artificielle) : calendrier d'application et articulation avec le RGPD, approfondis dans la formation « Maîtriser l'AI Act » (réf. F50)
- Solutions pratiques pour assurer la conformité RGPD dans les projets d'IA ou lors des usages de l'IA

Prochaines sessions

27 octobre 2026 Présentiel — 75017 Paris

10 novembre 2026 Présentiel — 75017 Paris

24 novembre 2026 Présentiel — 75017 Paris

8 décembre 2026 Présentiel — 75017 Paris

22 décembre 2026 Présentiel — 75017 Paris

5 janvier 2027 Présentiel — 75017 Paris

Calendrier complet et inscription sur www.datanaos.com



RGPD

RGPD et usage de l'intelligence artificielle (IA) en entreprise

Référence formation

F10